# 11ème Conférence de la Société Internationale pour les Littératures Orales d'Afrique (ISOLA)

## Université de Floride, Gainesville, Etats Unis

## 25-28 Mai 2016

# Thème : Mémoire et souvenir en Afrique et dans la diaspora

**Appel à contributions**

Pour sa 11ème conférence biennale qui se tiendra à l'Université de Floride dans la ville de Gainesville, aux Etats Unis, la Société Internationale pour les Littératures Orales d'Afrique (ISOLA) lance cet appel à contributions pour des articles et des panels portant sur le thème « Mémoire et souvenir en Afrique et dans la diaspora. »

Pour cette conférence, nous considérons la mémoire comme un acte créatif de recouvrement. Sans la faculté de se souvenir, nous ne serions pas capables d'apprendre, de produire, ou de nous perpétuer socialement. Quand nous nous souvenons d'un événement, nous ne nous en souvenons pas dans les conditions exactes dans lesquelles cet événement s'est produit. Dès lors, la mémoire humaine n'est pas un appareil d'enregistrement qui codifie et reproduit exactement nos expériences passées. Le contenu de la mémoire humaine est en constante évolution. Le souvenir est une dynamique inventive. Les travaux des spécialistes en psychologie cognitive confirment le fait que l'action de se souvenir du passé est dynamique ; c'est un processus en mutation, qui dépend aussi bien des notions du futur que des images du passé. Il est évident que nous nous souvenons d'un certain événement individuellement. Cela signifie que deux individus peuvent ne pas partager des souvenirs identiques d'une situation à laquelle ils ont tous deux participé. Chaque individu a ses propres expériences, qui donnent forme à sa propre mémoire. Cette dimension subjective est le seul type de mémoire qui puisse être exploré à travers une conversation. Cependant, le sociologue français Maurice Halbwachs affirme qu'une mémoire individuelle n'existe pas et que toute forme de mémoire est déterminée par des facteurs sociaux. Vues sous cet angle, les mémoires individuelles et collectives seraient identiques. Bien que l'individu soit le medium exclusif par lequel la mémoire se présente, la mémoire que l'individu « porte » est toujours définie par des facteurs sociaux. Cette mémoire collective sert aussi de mémoire du groupe social, parce qu'elle permet à l'individu de s'identifier à un groupe social par le biais d'un ensemble d'expériences mnémoniques communes. En outre, la mémoire collective est le noyau identitaire d'un groupe social donné dans la mesure où c'est seulement à travers cette mémoire que l'on peut créer une communauté. Une idée centrale du thème de cette conférence est que la mémoire serait le produit d'une multitude de pulsions juxtaposées comme un collage, ou une approximation d'un événement passé. Un autre chercheur, Schacter, soutient que nos mémoires ne sont pas photographiques, qu'elles ne produisent pas des vignettes de notre passé. Il affirme que « nous recréons et reconstruisons nos expériences, plutôt que d'en puiser

des copies. Parfois, au cours de la reconstruction, nous ajoutons des sentiments, croyances, ou même savoirs que nous avons obtenus après ladite expérience. Autrement dit, nous biaisons nos souvenirs du passé en y ajoutant des émotions ou connaissances acquises a posteriori. » Cette approche de la notion de mémoire comme instable, élastique, synthétique et reformulée de manière répétitive est la donnée fondamentale sur laquelle repose le thème de cette conférence. En dehors de la mémoire humaine se trouve le stockage du passé en outils mécaniques et gadgets. Les effets qu'ont ces outils modernes sur le retrait et la re-construction des mémoires collectives ne seront pas oubliés au cours des discussions durant cette conférence.

Le Comité Local d'Organisation de la conférence lance cet appel à communications en direction de contributeurs de diverses disciplines, y compris l'histoire, la sociologie, la philosophie, les études religieuses, les études culturelles, les études folkloriques, l'ethnomusicologie, l'anthropologie, l'ethnographie, les études de la diaspora, la littérature, aussi bien que les études du trauma, l'art et le théâtre, qui, chacune de leur point de vue, explorent les mécanismes qui impactent la mémoire et lui servent de véhicule en Afrique et dans la diaspora. Ces croisements interdisciplinaires permettront de montrer comment ces mémoires influencent les générations futures, et comment, en retour, elles forment l'identité individuelle et collective des communautés locales et transatlantiques.

Les sous-thèmes suivants pourraient être traités :

- Oralité, récits et narration
- Le narrateur, les types et techniques de narration
- Acteurs et activités théâtrales
- Le rôle de l'auditoire dans une performance orale
- Enregistrement, transcription et traduction de la littérature orale
- Orature, archivage et technologie – CD, DVD, vidéo, Internet, etc.
- Orature au temps des médias sociaux – podcast, tablettes, smartphone, etc.
- Oralité et médias : film, mass media – radio, télévision, journaux et magazines
- Réinvention et archivage des littératures orales sous forme autobiographique/mémoires
- Du démembrement au remembrement à travers l'oralité

ISOLA s'engage à la promotion de l'excellence académique. Les communications et panels proposés devront défendre une thèse bien définie, montrer leur familiarité avec les axes de recherches en cours, traiter du thème de la conférence et porter sur l'Afrique ou la diaspora africaine. Les langues de travail de ISOLA sont l'anglais et le français. Des résumés, d'un volume de 500 mots tout au plus, dans les deux langues, incluant le nom de l'auteur(e), l'institution à laquelle il/elle est affilié(e), une adresse email et une brève biographie devront être envoyés à :

Tunde Akinyemi à l'adresse akinyemi@ufl.edu

LA DATE LIMITE de réception des communications est le 30 septembre 2015. Les propositions acceptées seront communiquées aux auteurs entre fin novembre 2015 et le 15 décembre 2015, au plus tard. Pour de plus amples informations – frais d'inscription, adhésion, transport, hébergement, et toutes autres mises à jour – prière de visiter notre site web :

www.africaisola.org. En accord avec le règlement de ISOLA, tous les auteurs de communications devront payer les frais d'adhésion à l'organisation pour l'année de la conférence. Les frais d'adhésion sont distincts des frais de participation à la conférence.